

CHIRAT

Imprimeur - Relieur

Rapport annuel

Résultats de l'exercice 2012/2013

Société cotée au Marché libre de la Bourse de Paris



Jacques CHIRAT
Président Directeur Général

Cet exercice s'est concrétisé par une baisse d'activité que nous avons anticipée.

Nous avons élargi notre production à des travaux à plus forte valeur ajoutée, permettant d'obtenir un meilleur équilibre et se traduisant par un résultat légèrement supérieur à celui de l'année précédente.

Nous poursuivons dans cette dynamique et remercions nos clients, nos partenaires et nos salariés pour leur contribution à la performance de l'entreprise.

Sommaire

2	Historique de l'activité de la Société Cours et volumes boursiers Chiffres clés Histoire et évolution de l'entreprise	11	Compte de résultat du Groupe CHIRAT
3	Organigramme du groupe Organigramme fonctionnel	12	Annexe des comptes consolidés
4	Rapport de gestion du groupe consolidé	15	Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Consolidés
6	Rapport de gestion présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 décembre 2013	16	Bilan actif et passif de l'Imprimerie CHIRAT SA
9	Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 décembre 2013	17	Compte de résultat de l'Imprimerie CHIRAT SA
10	Bilan actif et passif du Groupe CHIRAT	18	Annexe aux comptes annuels
		22	Tableau financier des cinq derniers exercices
		23	Rapport Général du Commissaire aux Comptes
		24	Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes

Historique de l'activité de la Société

Notre entreprise détient une solide expérience depuis plus de cinquante ans dans la fabrication de livres et beaux livres, magazines économiques et professionnels, annuaires associatifs. Depuis 1960, avec son bureau parisien, l'Imprimerie CHIRAT concentrait son activité auprès des grands éditeurs, organismes publics et grandes associations.

Le développement s'est accentué avec la création d'un réseau commercial interrégional, Rhône Alpes, Auvergne et Bourgogne. Son savoir-faire et sa dimension (chiffre d'affaires et effectif) la classe au cinquantième rang des imprimeries françaises.

Stratégie

Le développement de l'IMPRIMERIE CHIRAT se concrétise depuis plusieurs années par l'optimisation des coûts de fabrication des produits pour des courtes et moyennes séries.

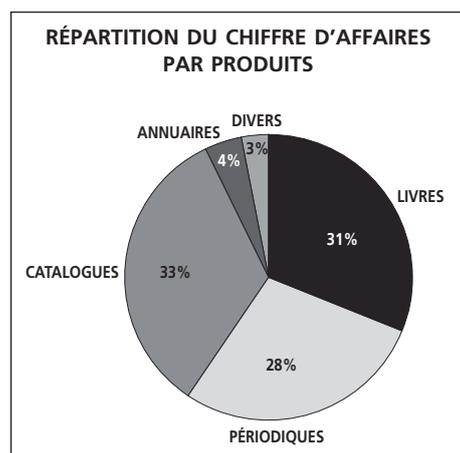
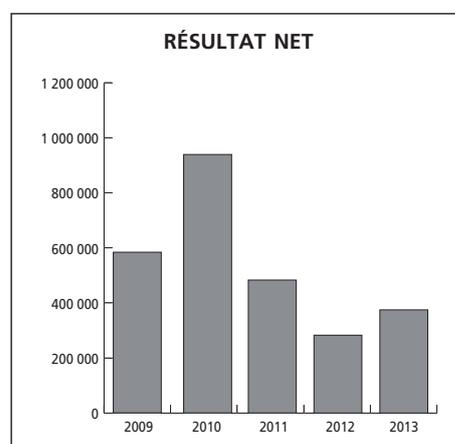
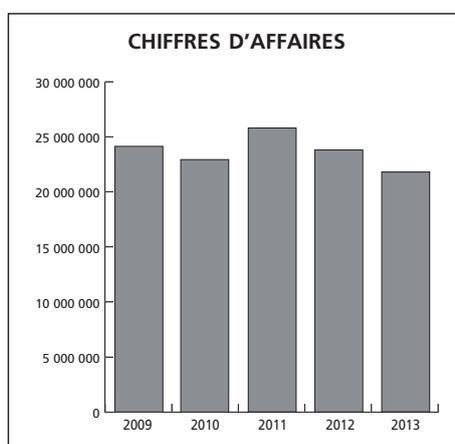
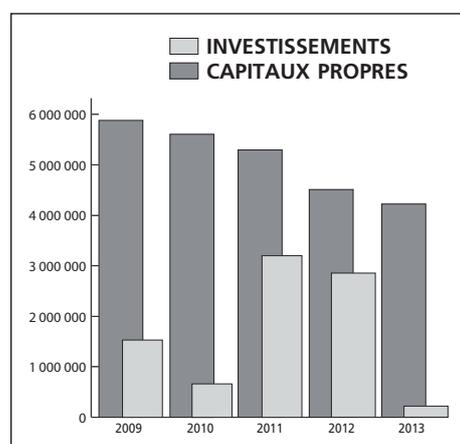
L'entreprise poursuit son évolution en maintenant son autonomie avec l'intégration de l'ensemble des métiers de la chaîne graphique, traitement de bases de données, compogravure, impression multichromie, brochage, reliure et routage sur un seul site de production.

L'entreprise s'est dotée d'un équipement intégrant les dernières technologies permettant de manière constante de maintenir une production de qualité avec des délais courts et un service global.

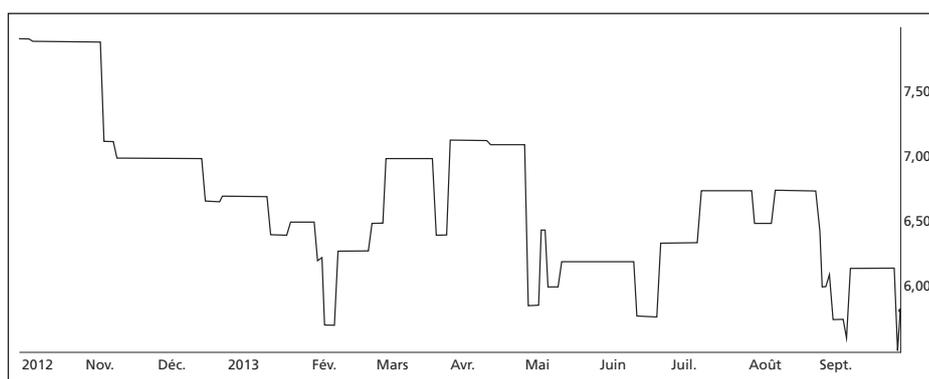
Histoire et évolution de l'entreprise

1911	Création de l'Entreprise par Monsieur Joseph CHIRAT.	2002	Acquisition d'une chaîne de brochage Kolbus.
1960	Création du bureau commercial à Paris.	2005	Acquisition d'une Presse Heidelberg 6 couleurs avec vernis acrylique.
1966	Transformation de la SARL en SA.	2006	Acquisition d'une chaîne automatisée de brochage et reliure Kolbus. Acquisition de 2 CTP automatisés (Computer to Plate - gravure de plaques au laser thermique).
1980	Construction d'une nouvelle usine de 3 500 m ² . L'effectif passe à 100 personnes. Informatisation totale de l'entreprise.	2007	Acquisition de plieuses grand format. Acquisition de deux presses offset 8 couleurs HEIDELBERG. Construction d'un bâtiment de stockage de 4 000 m ² pour matières premières avec une gestion informatisée des stocks.
1990	Jacques CHIRAT succède à André CHIRAT. Création d'un réseau commercial interrégional Rhône-Alpes - Auvergne - Bourgogne.	2008/09	Acquisition de progiciels de gestion permettant de consolider les informations de l'entreprise.
1995	Acquisition d'une chaîne de reliure industrielle. Extension du bâtiment de 2 000 m ² .	2009	Acquisition d'une vernisseuse numérique.
1995	Acquisition d'une presse offset 8 couleurs HEIDELBERG, la première installée en France.	2009	Construction d'un centre d'accueil pour notre clientèle.
1998	Acquisition d'une deuxième presse 8 couleurs HEIDELBERG.	2010	Machine entièrement automatisée d'encochage livres, catalogues et guides. Chaîne de finition de reliure Wire'O.
1999	Inscription au Marché Libre de la Bourse de PARIS par cession de 5 % du capital.	2011	Acquisition de serveurs Prépresse.
2001	Extension des bâtiments d'une surface de 3 000 m ² . Acquisition de deux nouvelles presses offset 8 couleurs HEIDELBERG.	2012	Acquisition d'une couverturière pour livres cartonnés.
		2013	Investissement dans le cadre de la formation continue de nos salariés.

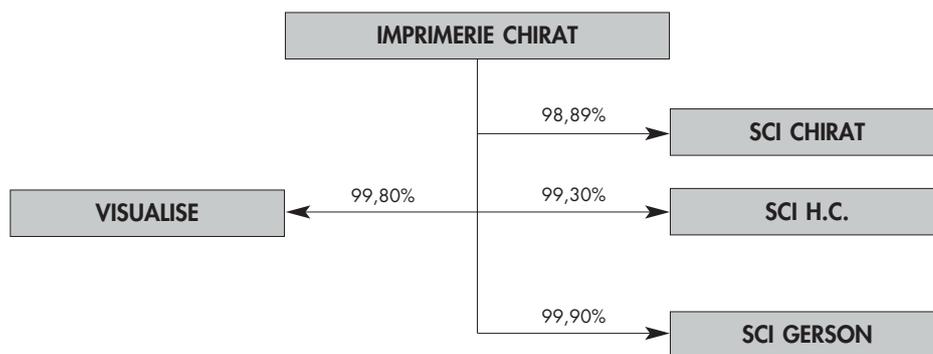
Chiffres Clés



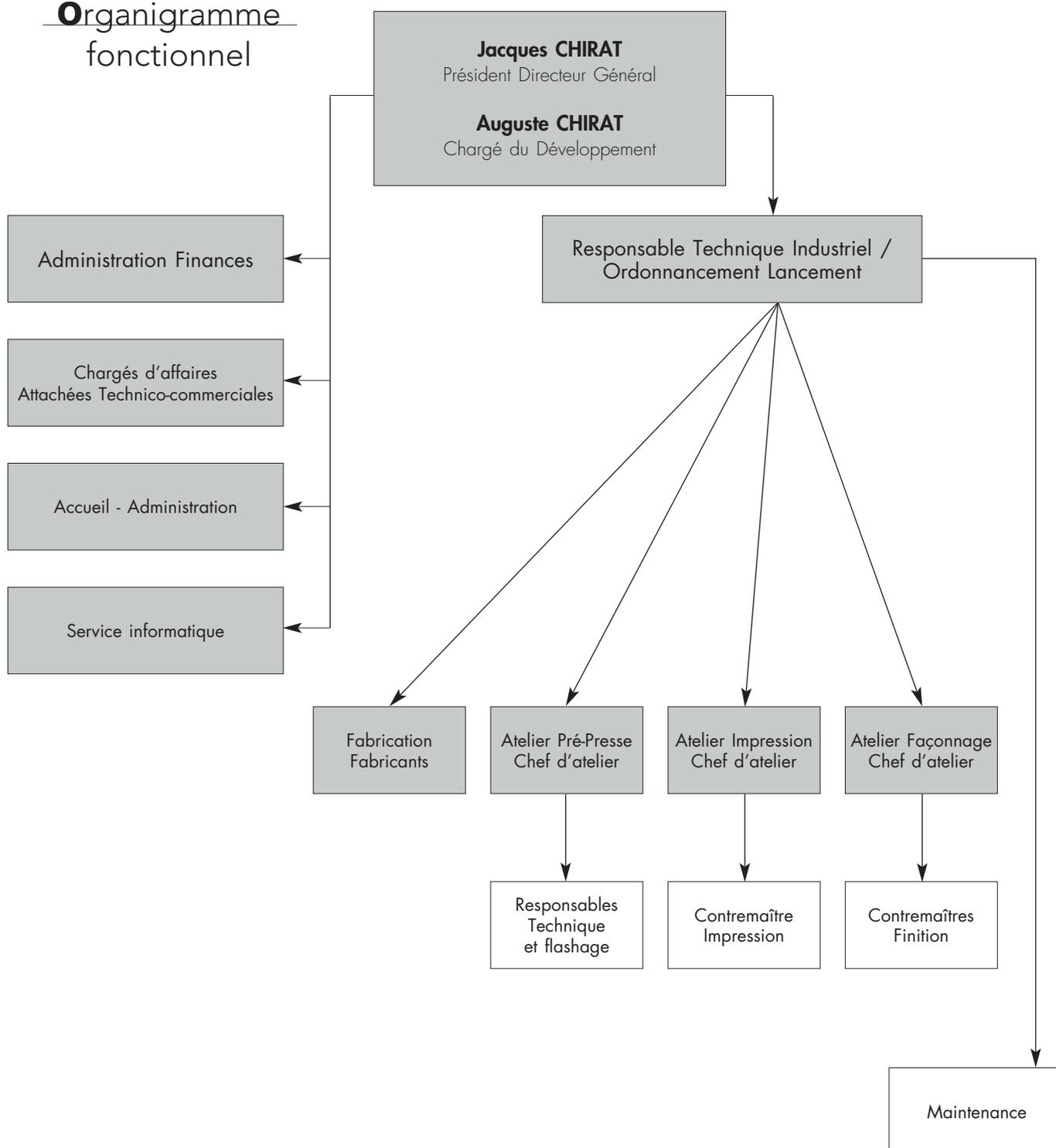
Cours boursiers



Organigramme
du groupe



Organigramme
fonctionnel



Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 décembre 2013

Rapport de gestion du groupe consolidé

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société IMPRIMERIE CHIRAT afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Groupe durant l'exercice clos le 30 septembre 2013 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

Activité de la Société

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 30 septembre 2013, l'activité du Groupe a été marquée par une très nette amélioration des résultats, malgré une diminution du chiffre d'affaires, en raison d'une baisse des charges.

Analyse de l'évolution des affaires

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 3, du Code de commerce, il convient d'observer que le chiffre d'affaires du Groupe a baissé de 8,46 % en raison de la régression de tous les produits vendus par la société IMPRIMERIE CHIRAT, sauf l'impression des catalogues.

Principaux risques et incertitudes

La société IMPRIMERIE CHIRAT est confrontée à une faiblesse du marché.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2013, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre Groupe a engagé des dépenses de recherche et de développement au niveau de la société IMPRIMERIE CHIRAT en mettant en place un plan d'amélioration technique.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2013 sont de stabiliser le chiffre d'affaires et les résultats.

Filiales et participations

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

Toutes les filiales placées sous le contrôle direct ou indirect de la société IMPRIMERIE CHIRAT ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

Le périmètre de consolidation de la société IMPRIMERIE CHIRAT se présente de la manière suivante :

Sociétés comprises dans le périmètre	30 septembre 2013 % d'intérêt	30 septembre 2012 % d'intérêt
Société VISUALISE	99,80 %	99,80 %
SCI CHIRAT	98,89 %	98,89 %
SCI HC	99,30 %	99,30 %
SCI GERSON HF	99,90 %	99,90 %

Les filiales comprises dans le périmètre de consolidation clôturent leur exercice aux dates suivantes :

- le 30 septembre
 - la société VISUALISE
- le 31 décembre
 - la S.C.I. CHIRAT
 - la S.C.I. H.C.
 - la S.C.I. GERSON H.F.

La méthode de l'intégration globale est utilisée pour toutes les sociétés du Groupe.

La société VISUALISE réalise un chiffre d'affaires très faible de 1 100 € au titre de petites prestations et dégage un bénéfice de 27 €.

Les sociétés civiles immobilières ont une activité de location de locaux tant à la société IMPRIMERIE CHIRAT qu'à la société VISUALISE, qui entraîne une élimination des transactions réalisées entre les sociétés intégrées et des résultats internes pour établir les comptes consolidés conformément à la réglementation.

Néanmoins, il convient de préciser que les sociétés civiles immobilières réalisent le chiffre d'affaires et dégagent le résultat suivant :

Sociétés	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat net
SCI CHIRAT	24 935 €	4 598 €
SCI HC	31 862 €	26 462 €
SCI GERSON HF	15 145 €	15 080 €

Résultats - Affectation

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, le chiffre d'affaires s'est élevé à 21 780 172 € contre 23 794 225 € pour l'exercice précédent, soit une variation de - 8,46 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 322 293 € contre 305 118 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,62 %.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 6 652 479 € contre 7 454 766 € pour l'exercice précédent, soit une variation de - 10,76 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 4 163 088 € contre 4 899 486 € pour l'exercice précédent, soit une variation de - 15,03 %.

Il convient de préciser que le Groupe a supporté des dépenses de travail intérimaire de 257 921 €.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 655 513 € contre 639 187 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,55 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 6 096 532 € contre 6 234 040 € pour l'exercice précédent, soit une variation de - 2,20 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 2 107 875 € contre 2 231 450 € pour l'exercice précédent, soit une variation de - 5,53 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 238 contre 249 pour l'exercice précédent, soit une variation de - 4,41 % en raison de départs à la retraite.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 1 833 333 € contre 2 059 540 € pour l'exercice précédent, soit une variation de - 10,98 %.

Le montant des autres charges s'élève à 63 100 € contre 54 763 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,22 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 21 571 919 € contre 23 573 232 € pour l'exercice précédent, soit une variation de - 8,48 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 530 546 € contre 526 112 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,84 %.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de - 214 908 € (- 311 878 € pour l'exercice précédent), il s'établit à 315 639 € contre 214 234 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 47,33 %.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de - 204 796 € contre - 268 217 € pour l'exercice précédent,

- de l'impôt sur les sociétés de - 47 655 € contre - 12 631 € pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2013 se solde par un bénéfice de 158 498 € contre une perte de - 41 352 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 483,28 %.

Au 30 septembre 2013, le total du bilan de la Société s'élevait à 14 110 870 € contre 16 567 979 € pour l'exercice précédent, soit une variation de - 14,83 %.

Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 3, du Code de commerce, il convient de relever que le résultat de l'exercice s'améliore très fortement et progresse ainsi de 483,28 % en raison d'une diminution des charges. La trésorerie du Groupe s'est nettement accrue et les dettes à court terme sont largement couvertes par l'actif circulant.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Administration et contrôle de la Société

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur ou de Commissaire aux Comptes de la société IMPRIMERIE CHIRAT n'est arrivé à expiration.

Le Conseil de la société IMPRIMERIE CHIRAT vous invite, après la lecture du rapport présenté par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les comptes consolidés qu'il soumet à votre vote.

Fait à Saint-Just-la-Pendue

Le 3 décembre 2013



Rapport de gestion de la SA Imprimerie CHIRAT établi par le Conseil d'Administration et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2013 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes.

Echéance	Exercice clos le 30/09/2012	Exercice clos le 30/09/2013
30 jours	545 682 €	750 345 €
45 jours	882 713 €	131 446 €
60 jours	1 339 053 €	1 279 657 €
90 jours	0 €	111 825 €
+ 90 jours	718 647 €	999 486 €
<i>dont aux SCI</i>	577 982 €	788 150 €
Totaux	3 486 095 €	3 272 759 €

Toutefois, il convient de préciser que le délai de paiement des fournisseurs dans le secteur du livre est défini conventionnellement entre les parties, en vertu des dispositions de l'article unique de la loi n° 2010-97 du 27 janvier 2010.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 30 septembre 2013, l'activité de la Société a été marquée par une amélioration des résultats, malgré une diminution du chiffre d'affaires en raison d'une baisse des charges.

Analyse de l'évolution des affaires

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 3, du Code de commerce, il convient d'observer que toutes les ventes diminuent de 8,46 %, sauf l'impression des catalogues.

Principaux risques et incertitudes

La Société est confrontée à une faiblesse du marché.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2013, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a engagé des dépenses de recherche et de développement en mettant en place un plan d'amélioration technique.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2013 sont de stabiliser le chiffre d'affaires et les charges.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle. Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

– Pour la société VISUALISE, filiale à 99,80 %

Durant l'exercice clos le 30 septembre 2013, l'activité de la Société a été marquée par une très légère diminution des résultats en raison d'un léger tassement du chiffre d'affaires.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 100 € contre 1 150 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,34 %.

Le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2013 se solde par un bénéfice de 27 € contre un bénéfice de 43 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -36,36 %.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2013 sont de stabiliser le chiffre d'affaires et les résultats.

– Pour la S.C.I. CHIRAT, filiale à 98,89 %

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2012, l'activité de la Société a été marquée par une nette amélioration des résultats en raison de la forte progression du chiffre d'affaires provenant de l'acquisition de locaux.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires s'est élevé à 24 935 € contre 7 165 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 248 %.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 se solde par un bénéfice de 4 598 € contre un bénéfice de 1 315 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 249,60 %.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2013 sont de maintenir le chiffre d'affaires et d'améliorer les résultats au même niveau que ceux de l'exercice écoulé.

– Pour la S.C.I. GERSON H.F., filiale à 99,90 %

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2012, l'activité de la Société a été marquée par la stabilité du chiffre d'affaires et des résultats.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires s'est élevé à 15 144 € contre 15 144 € pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 se traduit par un bénéfice de 15 080 € contre un bénéfice de 15 082 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,01 %.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2013 sont de maintenir le chiffre d'affaires et les résultats au même niveau que ceux de l'exercice écoulé.

– Pour la S.C.I. H.C., filiale à 99,30 %

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2012, l'activité de la Société a été marquée par une stabilité des produits et des charges.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires s'est élevé à 31 862 € contre 31 862 € pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 se traduit par un bénéfice de 26 462 € contre un bénéfice de 26 038 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,62 %.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2013 sont de maintenir le chiffre d'affaires et les résultats au même niveau que ceux de l'exercice écoulé.

– Sociétés contrôlées

Notre Société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

- la société VISUALISE
- la S.C.I. CHIRAT
- la S.C.I. GERSON H.F.
- la S.C.I. H.C.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 30 septembre 2013.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 30 septembre 2013 à 0,14 %.

COMPTES CONSOLIDÉS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons le rapport de gestion du Groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, le chiffre d'affaires s'est élevé à 21 780 172 € contre 23 794 225 € pour l'exercice précédent, soit une variation de – 8,46 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 322 292 € contre 300 511 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,24 %.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 6 652 479 € contre 7 454 766 € pour l'exercice précédent, soit une variation de – 10,76 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 4 834 914 € contre 5 692 612 € pour l'exercice précédent, soit une variation de – 15,06 %.

Il convient de préciser que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire de 257 921 €.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 654 975 € contre 638 640 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,55 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 6 089 967 € contre 6 234 040 € pour l'exercice précédent, soit une variation de – 2,31 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 2 107 875 € contre 2 231 450 € pour l'exercice précédent, soit une variation de – 5,53 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 238 contre 249 pour l'exercice précédent, soit une variation de – 4,41 % en raison de départs à la retraite.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 1 309 532 € contre 1 419 024 € pour l'exercice précédent, soit une variation de – 7,71 %.

Le montant des autres charges s'élève à 63 099 € contre 54 762 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,22 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 21 712 840 € contre 23 725 294 € pour l'exercice précédent, soit une variation de – 8,48 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 389 625 € contre 369 442 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,46 %.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de – 159 382 € (– 229 290 € pour l'exercice précédent), il s'établit à 230 243 € contre 140 153 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 64,28 %.

Après prise en compte :

– du résultat exceptionnel de 233 099 € contre 211 026 € pour l'exercice précédent,

– de la participation des salariés au résultat de 6 565 € contre 0 pour l'exercice précédent,

– de l'impôt sur les sociétés de 81 889 € contre 68 305 € pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2013 se solde par un bénéfice de 374 888 € contre un bénéfice de 282 874 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 32,52 %.

Au 30 septembre 2013, le total du bilan de la société s'élevait à 13 427 276 € contre 15 231 340 € pour l'exercice précédent, soit une variation de – 11,84 %.

Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 3, du Code de commerce, il convient de relever que le résultat courant avant impôt progresse de 64,28 % en raison notamment de la diminution des charges. La trésorerie s'accroît assez nettement et les dettes à court terme sont couvertes à 144,08 % par l'actif circulant.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 374 888 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	374 888 €
A titre de dividendes aux actionnaires	252 612 €
Soit 0,30 € par action	
Le solde	122 276 €

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 2 443 670 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 3 951 896 €.

Le paiement des dividendes sera effectué le 10 janvier 2014.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2013 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 25 261 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2013 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 227 351 €.

Nous vous informons qu'à compter du 1^{er} janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Nous vous informons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2010 : 673 632 €, soit 0,80 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 67 363 €

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 606 269 €

Exercice clos le 30 septembre 2011 : 547 326 €, soit 0,65 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 54 733 €

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 492 593 €

Exercice clos le 30 septembre 2012 : 252 612 €, soit 0,30 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 261 €

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 227 351 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 18 562 € et qui ont donné lieu à une imposition de 6 187 €.

Tableau des résultats de cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Observations du Comité d'entreprise

En application des dispositions de l'article L. 2323-8 du Code du travail, le Comité d'entreprise n'a pas formulé d'observations sur la situation économique et sociale de la Société.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, de prendre acte que les conventions conclues et autorisées antérieurement se sont poursuivies et qu'aucune convention visée à l'article L. 225-38 dudit Code n'a été conclue au cours de l'exercice.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

M. Auguste CHIRAT

– Administrateur de la société SA IMPRIMERIE CHIRAT

M. Jacques CHIRAT

– Administrateur de la société SA IMPRIMERIE CHIRAT

– Gérant de la S.C.I. CHIRAT

– Gérant de la S.C.I. GERSON H.F.

– Gérant de la S.C.I. H.C.

– Gérant de la société SARL VISUALISE

– Président de la société SAS CHIRAT FINANCES

– Président de la société SA IMPRIMERIE CHIRAT

M. André CHIRAT

– Administrateur de la société SA IMPRIMERIE CHIRAT

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Saint-Just-la-Pendue

Le 4 décembre 2013

Le Conseil d'Administration

Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 décembre 2013

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2013, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 18 562 € et qui ont donné lieu à une imposition de 6 187 €.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 30 septembre 2013 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 374 888 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	374 888 €
A titre de dividendes aux actionnaires	252 612 €
Soit 0,30 € par action	
Le solde	122 276 €

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 2 443 670 €.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2013 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 25 261 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2013 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 227 351 €.

Le paiement des dividendes sera effectué le 10 janvier 2014.

Nous vous informons qu'à compter du 1^{er} janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Les actionnaires sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2010 : 673 632 €, soit 0,80 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 67 363 €

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 606 269 €

Exercice clos le 30 septembre 2011 : 547 326 €, soit 0,65 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 54 733 €

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 492 593 €

Exercice clos le 30 septembre 2012 : 252 612 €, soit 0,30 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 261 €

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 227 351 €

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte que les conventions conclues et autorisées antérieurement se sont poursuivies et qu'aucune convention visée à l'article L. 225-38 dudit Code n'a été conclue au cours de l'exercice.

Bilan actif du Groupe CHIRAT

(en €)	ACTIF	30.09.13			30.09.12
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
	Concessions, brevets et droits similaires	133 944	133 847	96	2 220
	Fonds commercial	152 449	152 449		
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	286 393	286 296	96	2 220
	Terrains	187 320		187 320	187 320
	Constructions	7 547 964	4 060 181	3 487 783	3 544 665
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 774 279	20 369 978	1 404 300	2 645 072
	Autres immobilisations corporelles	738 018	525 908	212 109	225 348
	Avances et acomptes				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 247 583	24 956 068	5 291 514	6 602 406
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts	7 700		7 700	7 700
	Autres immobilisations financières	756		756	756
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	8 471		8 471	8 471
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	30 542 447	25 242 365	5 300 082	6 613 098
	Matières premières, approvisionnements	1 751 458	43 433	1 708 025	1 985 817
	En cours de production de biens	206 754		206 754	229 717
	Clients et comptes rattachés	4 722 072	182 078	4 539 994	5 498 112
	Autres créances	375 639		375 639	501 599
	Valeurs mobilières de placement	1 036 490		1 036 490	1 233 221
	Disponibilités	799 147		799 147	297 759
	Charges constatées d'avance	144 737		144 737	208 654
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 036 299	225 511	8 810 787	9 954 880
	TOTAL DE L'ACTIF	39 578 747	25 467 876	14 110 870	16 567 979

Bilan passif du Groupe CHIRAT

(en €)	PASSIF	30.09.13	30.09.12
	Capital social ou individuel (dont versé: 673 632)	673 632	673 632
	Autres réserves	3 409 140	3 703 105
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	158 497	- 41 352
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 241 270	4 335 385
	Provisions pour risques	12 000	507 693
	Provisions pour charges	513 100	556 157
	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	525 100	1 063 850
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 600 610	5 200 731
	Emprunts et dettes financières divers	797 109	1 057 254
	Avances et acomptes reçus sur commandes	44 965	44 704
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 661 634	3 037 324
	Dettes fiscales et sociales	1 992 300	1 730 736
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 509
	Autres dettes	247 878	95 482
	TOTAL DETTES	9 344 499	11 168 743
	TOTAL DU PASSIF	14 110 870	16 567 979
	Crédit-bail mobilier		
	Dettes et produits constatés d'avance : à plus d'un an	2 662 900	4 273 524
	à moins d'un an	6 636 634	6 850 514

Compte de résultat du Groupe CHIRAT

(en €)	30.09.13	30.09.12
Production vendue { Biens	21 368 819	23 343 025
Services	411 352	451 200
Chiffre d'affaires net	21 780 172	23 794 225
Production stockée	-22 963	- 3 488
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	338 217	288 068
Autres produits	7 038	20 537
Produits d'exploitation	22 102 465	24 099 343
Matières premières et autres approvisionnements	6 294 055	7 353 231
Variations de stocks	358 423	101 534
Autres achats et charges externes (1)	4 163 088	4 899 485
Impôts, taxes et versements assimilés	655 512	639 187
Salaires et traitements	6 096 531	6 234 040
Charges sociales	2 107 874	2 231 450
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 678 695	1 914 822
Dotations aux provisions sur actif circulant	154 638	144 717
Autres charges	63 099	54 762
Charges d'exploitation	21 571 918	23 573 231
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	530 546	526 112
Autres intérêts et produits assimilés	8 047	148
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 277	14 055
Produits financiers	11 325	14 203
Intérêts et charges assimilés	226 232	326 081
Charges financières	226 232	326 081
RÉSULTAT FINANCIER	- 214 907	- 311 878
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	315 638	214 233
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 189	12 544
Produits exceptionnels sur opérations en capital	64 000	138 000
Reprise sur provisions et transferts de charges	507 693	
Produits exceptionnels	572 883	150 544
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	656 985	1 548
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	58 198	32 266
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	62 495	384 947
Charges exceptionnelles	777 679	418 761
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 204 795	- 268 217
Impôt sur les bénéfices	- 47 655	- 12 631
RÉSULTAT NET	158 497	- 41 352
(1) Dont crédit-bail mobilier		

Annexe des comptes consolidés - Règles et méthodes comptables

(Les comptes consolidés du groupe Chirat. Documents au 30 septembre 2013)

1. Périmètre de consolidation

Toutes les filiales placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

La liste de l'ensemble des sociétés consolidées au titre de chaque période est présentée ci-après.

Sociétés	30.09.2012 % intérêt	30.09.2013 % intérêt
SARL Visualise	99,8 %	99,8 %
SCI Gerson	99,9 %	99,9 %
SCI HC	99,3 %	99,3 %
SCI Chirat	98,9 %	98,9 %

2. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

[2.1.] Référentiel comptable

Les comptes annuels consolidés ont été présentés selon la réglementation comptable française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) et en particulier dans le respect des principes suivants :

- Continuité de l'exercice
- Séparation des exercices
- Permanence des méthodes
- Méthode des coûts historiques

[2.2.] Modalités de consolidation

■ Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2013. Toutes les participations significatives dans lesquelles le groupe Chirat assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » : eu égard aux pourcentages d'intérêts (cf. point 1 ci-dessus) détenus dans les filiales, les intérêts minoritaires ne sont pas retraités dans les comptes consolidés du groupe Chirat ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

■ Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères

Le groupe Chirat ne détient aucune participation dans des sociétés situées à l'extérieur de la zone euro.

■ Elimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

■ Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 30 septembre 2013, à l'exception des SCI dont la date de clôture est le 31 décembre.

■ Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Oui Non N/A	Note
- Comptabilisation des contrats de location-financement	Non	6
- Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	9
- Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	
- Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	N/A	
- Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

3. Faits majeurs de l'exercice

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

4. Immobilisations incorporelles

[4.1.] Fonds commercial

- Apport le 21 avril 1958 par la SDF Anthelme et Henri Chirat à la SARL Chirat pour un montant de 11 K€.
- Réévalué à 152 K€ lors de la réévaluation légale de 1976.

Ce fonds n'est pas juridiquement protégé. Il a fait l'objet d'un amortissement à compter du 1^{er} octobre 1997 sur une durée de 5 ans.

[4.2.] Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode		
	Economique	Fiscal	Durée
Logiciels et procédés	linéaire	linéaire	1 an

5. Immobilisations corporelles

Les amortissements consolidés correspondent à la somme de ceux dotés par chaque société incluse dans le périmètre de consolidation et le retraitement des opérations de crédit-bail. Les modes et durées d'amortissements pratiqués dans chaque société sont économiquement justifiés et ne sont donc pas modifiés dans le cadre des opérations de consolidation.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement sur une durée adaptée à chaque catégorie de biens.

5.1.] Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode		
	Economique	Fiscal	Durée
Constructions	linéaire	linéaire	10 à 30 ans
Matériel et outillage	linéaire	linéaire/dégressif	3 à 10 ans
Installations générales	linéaire	linéaire/dégressif	10 à 20 ans
Matériel de transport	linéaire	linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire	linéaire/dégressif	3 à 10 ans

5.2.] Immobilisations corporelles. Amortissements dérogatoires

L'amortissement dérogatoire constaté dans les comptes sociaux de la SA Chirat, des SCI Chirat et HC a été retraité dans le cadre des comptes consolidés.

L'impact sur le résultat consolidé s'élève avant impôt à – 384 K€.

5.3.] Écarts d'évaluation

Les écarts d'évaluation portent sur les titres de la SCI Gerson lors de sa prise de contrôle (montant de 94 K€).

Le plan d'amortissement retenu pour cet écart était de 15 ans à compter de la prise de contrôle en 1994.

Le poste est entièrement amorti depuis le 30 septembre 2008.

6. Crédit-bail

Les biens dont la SA Chirat a la disposition par contrat de crédit-bail, sont traités dans les bilans et les comptes de résultats consolidés comme s'ils avaient été acquis par emprunt. En conséquence, les postes d'immobilisations corporelles (Matériel de production) ont reçu les montants financés à l'origine par un organisme de crédit-bail en contrepartie d'un emprunt inscrit au passif correspondant à l'engagement de crédit-bail (Capital et intérêts). Valeur d'origine des biens pris en crédit-bail et retraités : 5 695 K€. L'emprunt correspondant restant dû au 30/09/2013 s'élève à 903 K€. Ces immobilisations sont amorties selon les mêmes règles que celles décrites pour les immobilisations corporelles de même nature. L'impact sur le résultat consolidé de ces retraitements se monte avant impôt à +40 K€.

Les contrats ou les locations financières portant sur des biens autres que des matériels de production ont été maintenus en charges.

7. Stocks

Les stocks sont évalués, soit au coût d'acquisition ou de production, soit, si elle est inférieure, à la valeur nette probable de réalisation. Les méthodes de valorisation utilisées sont :

- pour les stocks de matières premières (Papier) et de fournitures, le FIFO,
- pour les stocks d'en-cours de fabrication, le coût de revient de production.

8. Frais de personnel

Il figure en charges d'exploitation, sous la rubrique « salaires et traitements », la participation des salariés.

Le montant s'élève à 6 K€ au titre de l'exercice au 30 septembre 2013.

9. Provisions

Le montant des engagements de retraite au 30 septembre 2013, s'élève à 513 K€.

Ce chiffre est basé sur le calcul d'indemnité théorique par salarié coefficienté d'une probabilité pour chaque salarié d'être encore dans l'entreprise à l'âge du départ en retraite, d'un coefficient d'actualisation (3,2 %) de la fin de carrière à aujourd'hui, de l'ancienneté acquise, d'une revalorisation des salaires de 2 % par an, d'un taux de charges sociales et fiscales de 35,9 %.

Au titre de ces engagements, une provision pour charges figure dans les comptes consolidés, soit 513 K€ couvrant la totalité des engagements.

Les autres provisions correspondent à :

- des provisions pour risques et charges :
 - litiges 12 K€

10. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires intègre les ventes réalisées dans l'ensemble des sociétés, et diverses prestations.

11. Résultat exceptionnel

Les principaux mouvements constituant le résultat exceptionnel sont les suivants :

	en K€
■ Produits	
– produits sur opérations de gestion	1
– cessions d'actifs corporels	64
– reprise provisions risques et charges	507
■ Charges	
– charges sur opération de gestion	– 657
– dotation provision IDR	– 50
– dotation provision risques et charges	– 12
– valeurs comptables des actifs corporels cédés	– 58

12. Impôts sur les bénéfices

- L'impôt sur les sociétés correspond au cumul, corrigé de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du Groupe.

Les différences de retraitement de consolidation donnent lieu également à la constatation d'une fiscalité différée.

Les impôts différés sont calculés au taux d'impôt en vigueur à la clôture de l'exercice et tiennent compte des contributions additionnelles, soit un taux de 33,33 %.

- La ventilation de la charge d'impôt de l'exercice est la suivante (montant en K€) :
- | | |
|-------------------------------|-------|
| – impôts exigibles | 99 |
| – crédits impôt apprentissage | – 3 |
| – impôts différés | – 143 |

Total – 47 (produits)

- Analyse des impôts différés au bilan (montant en K€) :

	30.09.2012	30.09.2013
– indemnité de départ à la retraite	154	172
– Organic	9	8
– provision congés payés	129	126
– participation	/	2
Total actif	292	308
– amortissements dérogatoires	385	257
– autres provisions réglementées	1	1
Total passif	386	258
Total net	94	50¹

¹ Montant figurant en autres créances à l'actif au compte 444200.

13. Engagements hors bilan**[13.1.] Dettes garanties par des sûretés réelles**

(en K€)

	30.09.2013
• Nantissement de matériels	279
• Hypothèques	1 576
	1 855

[13.2.] Droits à DIF

• Soldes au 30.09.2012	25 107 heures
• Droits acquis sur l'exercice	+2 028 heures
• Droits utilisés ou périmés sur l'exercice	-2 349 heures
• Soldes au 30.09.2013	24 786 heures

15. Tableau des filiales consolidées

Filiales et participations	Capital en €	Capitaux propres autres que capital en €	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus	
				Brute en €	Nette en €
SARL Visualise	15 244	9 567	99,80 %	11 419	11 419
SCI Gerson	1 524	298 346	99,90 %	98 993	98 993
SCI Chirat	135 694	12 635	98,89 %	135 680	135 680
SCI HC	214 968	322 155	99,30 %	214 953	214 953

Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice en €	Résultat du dernier exercice clos en €	Dividendes encaissés	Observations
0	0	1 100	+ 27	0	Ex. clos 30.09.2013
0	0	15 144	+ 15 080	0	Ex. clos 31.12.2012
0	0	24 935	+ 4 598	0	Ex. clos 31.12.2012
0	0	31 861	+ 26 462	0	Ex. clos 31.12.2012

14. Tableau de variation des capitaux propres*Tableaux chiffrés*

Annexe des comptes consolidés historiques

Capitaux Propres (en K€)	30/09/2012	30/09/2013
* Décomposition		
Capital	674	674
Réserves	3 703	3 409
Résultat de la période	- 41	158
Capitaux propres	4 336	4 241
* Variations réserves		
Affectation résultat antérieur	288	- 41
Distributions	- 547	- 253
Régularisation	- 1	/
Variation des réserves	- 260	- 294
* Variations capital	0	0
Variation du capital	0	0

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés du Groupe CHIRAT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à ROANNE, le 5 décembre 2013.

Le Commissaire aux comptes

SAS EXCO FIDOGEST

Jean-Michel LANNES



Bilan actif de l'Imprimerie CHIRAT SA

(en €)	ACTIF	30.09.13			30.09.12
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
	Concessions, brevets et droits similaires	133 944	133 847	96	2 220
	Fonds commercial	152 449	152 449		
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	286 393	286 296	96	2 220
	Terrains	123 050		123 050	123 050
	Constructions	6 905 608	3 731 894	3 173 713	3 480 909
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 103 149	15 468 544	634 604	1 368 230
	Autres immobilisations corporelles	738 018	525 908	212 109	225 348
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 869 825	19 726 346	4 143 476	5 197 537
	Autres participations	461 044		461 044	461 044
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts	7 700		7 700	7 700
	Autres immobilisations financières	27 389		27 389	27 389
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	496 148		496 148	496 148
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	24 652 367	20 012 644	4 639 723	5 695 907
	Matières premières, approvisionnements	1 751 458	43 433	1 708 025	1 985 817
	En cours de production de biens	206 754		206 754	229 717
	Clients et comptes rattachés	4 864 851	182 078	4 682 772	5 273 040
	Autres créances	294 154		294 154	444 034
	Valeurs mobilières de placement	1 036 490		1 036 490	1 233 221
	Disponibilités	744 694		744 694	242 023
	Charges constatées d'avance	114 661		114 661	127 578
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 013 063	225 511	8 787 551	9 535 432
	TOTAL DE L'ACTIF	33 665 431	20 238 155	13 427 275	15 231 340

Bilan passif de l'Imprimerie CHIRAT SA

(en €)	PASSIF	30.09.13	30.09.12
	Capital social ou individuel (dont versé : 673 632)	673 632	673 632
	Ecart de réévaluation	24 149	24 149
	Réserve légale	67 363	67 363
	Autres réserves	2 321 393	2 291 131
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	374 888	282 873
	Provisions réglementées	743 081	1 130 481
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 204 508	4 469 632
	Provisions pour risques	12 000	507 693
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 000	507 693
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 697 339	3 698 893
	Emprunts et dettes financières divers	796 404	1 056 549
	Avances et acomptes reçus sur commandes	44 965	44 704
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 427 587	3 632 770
	Dettes fiscales et sociales	1 996 592	1 723 103
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 509
	Autres dettes	247 878	95 482
	TOTAL DETTES	9 210 767	10 254 014
	TOTAL DU PASSIF	13 427 275	15 231 340

Compte de résultat de l'Imprimerie CHIRAT SA

(en €)	30.09.13	30.09.12
Production vendue { Biens	21 368 819	23 343 025
Services	411 352	451 199
Chiffre d'affaires net	21 780 172	23 794 225
Production stockée	- 22 963	- 3 488
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (2)	338 217	288 162
Autres produits	7 038	15 836
Produits d'exploitation	22 102 464	24 094 736
Matières premières et autres approvisionnements	6 294 055	7 353 231
Variations de stocks	358 423	101 534
Autres achats et charges externes (1)	4 834 913	5 692 611
Impôts, taxes et versements assimilés	654 974	638 640
Salaires et traitements	6 089 966	6 234 040
Charges sociales	2 107 874	2 231 450
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 154 894	1 274 306
Dotations aux provisions sur actif circulant	154 638	144 717
Autres charges (3)	63 099	54 761
Charges d'exploitation	21 712 839	23 725 293
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	389 624	369 442
Produits financiers de participations		
Autres intérêts et produits assimilés	12 573	3 410
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 277	14 055
Produits financiers	15 851	17 465
Intérêts et charges assimilées	175 232	246 754
Charges financières	175 232	246 754
RÉSULTAT FINANCIER	- 159 381	- 229 289
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	230 243	140 152
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 189	12 544
Produits exceptionnels sur opérations en capital	64 000	138 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	953 506	506 838
Produits exceptionnels	1 018 696	657 383
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	656 985	1 548
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	58 198	32 266
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	70 412	412 542
Charges exceptionnelles	785 597	446 357
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	233 099	211 025
Participation des salariés aux résultats	6 565	
Impôt sur les bénéfices	81 889	68 305
RÉSULTAT NET	374 888	282 873
(1) Dont crédit-bail mobilier	598 566	725 726
(2) Dont transfert de charges	149 460	66 965
(3) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	5 046	1 770

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 30.09.2013

1. Faits majeurs

[1.1.] Événements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de la période.

[1.2.] Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

[2.1.] Actif

[2.1.1.] Tableau des immobilisations

[2.1.2.] Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

[2.1.2.1.] Fonds commercial

- Apport le 21 avril 1958 par la SDF Anthelme et Henri Chirat à la SARL Chirat pour un montant de 10 610 €.
- Réévalué lors de la réévaluation légale de 1976.
- Le fonds n'est pas juridiquement protégé. Il a fait l'objet d'un amortissement à compter du 1^{er} octobre 1997 sur une durée de 5 ans.

[2.1.2.2.] Amortissement

Types d'immobilisations	Mode		
	Economique	Fiscal	Durée
Logiciels et procédés	Linéaire	Linéaire	1 an

Immobilisations	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations (acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste)
Autres postes d'immobilisations incorporelles	342 377	1 200
Terrains	123 050	
Constructions sur sol propre	3 801 657	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 098 075	8 000
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 127 228	16 275
Matériel de transport	347 718	98 214
Matériel de bureau et mobilier informatique	363 794	33 220
TOTAL	23 861 524	155 709
Autres participations	461 044	
Autres titres immobilisés	15	
Prêts et autres immobilisations financières	35 089	
TOTAL	496 148	
TOTAL GÉNÉRAL	24 700 050	156 909

Immobilisations	Diminutions par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 184	286 393
Terrains		123 050
Constructions sur sol propre		3 801 657
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 124	3 103 950
Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 354	16 103 149
Matériel de transport	101 644	344 288
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 285	393 729
TOTAL	147 407	23 869 826
Autres participations		461 044
Autres titres immobilisés		15
Prêts et autres immobilisations financières		35 089
TOTAL		496 148
TOTAL GÉNÉRAL	204 592	24 652 367

[2.1.3.] Tableau des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)				
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	340 156	3 324	57 184	286 296
Constructions sur sol propre	1 554 364	132 094		1 686 459
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 864 457	183 101	2 124	2 045 435
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 758 998	749 900	40 354	15 468 544
Matériel de transport	208 490	63 559	43 445	228 604
Matériel de bureau et informatique, mobilier	277 674	22 914	3 285	297 304
TOTAL	18 663 986	1 151 570	89 208	19 726 347
TOTAL GÉNÉRAL	19 004 142	1 154 894	146 393	20 012 644

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires					
Immobilisations amortissables	Dotations		Reprises		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	
Constructions sur sol propre	41 775				41 775
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			18 272		- 18 272
Installations techniques, matériel et outillage		14 824		424 403	- 409 578
Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 812		3 136	- 1 324
TOTAL	41 775	16 637	18 272	427 540	- 387 400
TOTAL GÉNÉRAL	41 775	16 637	18 272	427 540	- 387 400
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		58 412		445 813	- 387 400

[2.1.4.] Immobilisations financières**Liste des filiales et participations**

Filiales et participations	Capital en €	Capitaux propres autres que capital en €	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus	
				Brute en €	Nette en €
SARL Visualise	15 244	9 567	99,80 %	11 419	11 419
SCI Gerson	1 524	298 346	99,90 %	98 993	98 993
SCI Chirat	135 694	12 635	98,89 %	135 680	135 680
SCI HC	214 968	322 155	99,30 %	214 953	214 953

Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice en €	Résultat du dernier exercice clos en €	Dividendes encaissés	Observations
0	0	1 100	+ 27	0	Ex. clos 30.09.2013
0	0	15 144	+ 15 080	0	Ex. clos 31.12.2012
0	0	24 935	+ 4 598	0	Ex. clos 31.12.2012
0	0	31 861	+ 26 462	0	Ex. clos 31.12.2012

[2.1.5.] Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

[2.1.5.1.] Amortissement

Types d'immobilisations	Mode		
	Economique	Fiscal	Durée
Constructions	Linéaire	Linéaire	10 à 30 ans
Matériel et outillage	Linéaire	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	Linéaire/dégressif	10 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	Linéaire/dégressif	3 à 10 ans

[2.1.5.2.] Etat des mouvements de l'actif immobilisé

Les principaux investissements directs réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

• Logiciels	1 200 €
• Constructions et agencements	8 000 €
• Matériels et installations techniques	16 275 €
• Autres immobilisations corporelles :	
– matériel de transport	98 214 €
– matériel de bureau et informatique, mobilier	33 220 €
Total	156 909 €

[2.1.5.3.] Crédits-baux

(en €)

	Installations Matériel / outillage
Valeur d'origine	3 587 600
REDEVANCES PAYÉES	
• Cumuls exercices antérieurs	2 720 032
• Exercice	598 566
Total	3 318 598
REDEVANCES À PAYER	
• à 1 an au plus	612 264
• à plus d'1 an et 5 ans au plus	290 981
• à plus de 5 ans	
Total	903 245
VALEUR RÉSIDUELLE	
• à 1 an au plus	13 697
• à plus d'1 an et 5 ans au plus	22 179
• à plus de 5 ans	
Total	35 876
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE	598 566

[2.1.5.4.] Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées en €	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Participations	461 044	
Créances clients et comptes rattachés	142 778	
Emprunts et dettes financières divers	22 782	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	810 442	
Charges financières	3 776	
Produits financiers	4 525	

[2.1.6.] Stocks**[2.1.6.1.] Stocks de produits achetés**

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode FIFO.

[2.1.6.2.] Stocks de produits fabriqués

Les en-cours de fabrication sont évalués au coût de revient de production.

[2.1.7.] Créances**[2.1.7.1.] Créances clients**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

[2.1.8.] Comptes de régularisation**[2.1.8.1.] Charges constatées d'avance**

La totalité des charges constatées d'avance concerne les charges d'exploitation.

[2.2.] Passif**[2.2.1.] Capital****[2.2.1.1.] Mouvements de l'exercice**

Le capital est composé de 842 040 actions de 0,8 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

Le montant de l'écart de réévaluation incorporé au capital est de 136 848 €.

[2.2.1.2.] Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La SA Chirat est société mère du Groupe Chirat.

[2.2.2.] Autres capitaux propres**[2.2.2.1.] Évaluations fiscales dérogatoires**

• Résultat de l'exercice	+ 374 888 €
• Impôt sur les bénéfices	+ 81 889 €
Résultat avant impôt	= 456 777 €
• Variation des provisions réglementées	- 387 400 €
• Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	+ 69 377 €

[2.2.2.2.] Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base	
• Charges à payer	404 140 €
• Taux d'imposition (1)	33,33 %
Allègements de la dette future d'impôts	134 713 €

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

• Provision spéciale de réévaluation	2 096 €
• Amortissements dérogatoires	740 985 €
Base totale	743 081 €
• Taux d'imposition (1)	33,33 %
• Accroissement de la dette future d'impôts	247 694 €

(1) Taux de droit commun applicable à l'exercice clos.

[2.2.3.] Provisions pour risques et charges

Cette rubrique concerne :

- une provision pour litiges, soit un montant de 12 000 €.

[2.2.3.1.] Provisions réglementées

Cette rubrique comprend :

• Le solde de la provision spéciale de réévaluation pour :	2 096 €
• Le montant des amortissements dérogatoires :	740 985 €

[2.2.3.2.] Droits individuels à la formation

• Solde au 30.09.2012	25 107 heures
• Droits acquis sur l'exercice	+ 2 028 heures
• Droits utilisés ou périmés sur l'exercice	- 2 349 heures
• Solde au 30.09.2013	24 786 heures

[2.2.3.3] Engagements de retraite

Le montant des engagements de retraite au 30 septembre 2013 s'élève à 513 229 € y compris charges sociales et fiscales.

Ce chiffre est basé sur le calcul d'indemnité théorique par salarié et tient compte d'une probabilité pour chaque salarié d'être encore dans l'entreprise à l'âge du départ en retraite.

[2.2.4] Dettes financières**[2.2.4.1] Classement par échéance**

(en €)

Rubriques	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 697 339	711 947	1 272 642	711 989
Emprunts et dettes financières diverses	773 597	400 006	373 591	-

[2.2.4.2] Dettes garanties par des sûretés réelles données

Montants en €

• Nantissements de matériels	278 958 €
• Hypothèques	1 575 784 €
	<u>1 854 742 €</u>

[2.2.5] Autres dettes**[2.2.5.1] Classement par échéance**

(en €)

Rubriques	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 427 587	2 639 437	788 150
Personnel et comptes rattachés	818 286	818 286	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	823 545	823 545	
État et autres collectivités publiques :			
- impôts sur les bénéfices			
- taxe sur la valeur ajoutée	11 449	11 449	
- autres impôts, taxes assim.	75 265	75 265	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	268 047	268 047	
Groupe et Associés	22 806	22 806	
Autres dettes	247 878	247 878	

[2.2.5.2] Charges à payer et produits à recevoir

Se reporter à la liasse fiscale – annexe tableau 2058 B – cadre II.

3. Informations relatives au compte de résultat**[3.1] Charges sociales**

Il figure en déduction de cette rubrique, un produit à recevoir de 162 000 € au titre du CICE (crédit impôt compétitivité emploi) proratisé sur les 9 premiers mois de l'année civile 2013.

[3.2.] Résultat exceptionnel

Les principaux mouvements constituant le résultat exceptionnel sont les suivants :

• Produits :	en K€
- Reprise provision risques et charges	+ 507
- produits sur opérations de gestion	+ 1
- reprise provisions réglementées	+ 446
- cession d'actifs corporels	+ 64
• Charges :	
- dotation provision réglementée	- 58
- dotation provision pour risques et charges	- 12
- charges sur opérations de gestion	- 656
- valeurs comptables des actifs corporels cédés	- 58

[3.3.] Impôt sur les bénéfices**[3.3.1] Ventilation**

(en €)

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et Participation)
Résultat avant impôts	230 243	226 534
Impôt société	- 41 294	- 40 595
Résultat après impôts	188 949	185 939

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

[3.3.2] Impôt société

Il est constitué :

Montants en €

• de l'IS au taux normal à 33 1/3 %	84 589
• du crédit impôt apprentissage	- 2 400
• de la réduction impôt mécénat	- 300

Total 81 889**4. Autres informations****[4.1.] Honoraires commissariat aux comptes**

Le montant pris en charge s'élève à 18 500 € sur l'exercice.

[4.2.] Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	8
Employés	29
Ouvriers	201
Total	238

[4.3.] Contrôle fiscal

Une vérification de comptabilité portant sur la période du 1^{er} octobre 2008 au 30 septembre 2011 s'est dénouée sur l'exercice avec les incidences suivantes :

• Redressement TVA	21 796 €
• Redressement I.S.	55 897 €
• Intérêts de retard	2 610 €

Total 80 303 €

Ce résultat figure en totalité dans les charges exceptionnelles du compte de résultat au 30 septembre 2013.

Tableau financier au 4 décembre 2013

(en €)	TABLEAU FINANCIER	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012	EXERCICE 2011	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
I. Situation financière en fin d'exercice						
	Capital social	673 632	673 632	673 632	673 632	673 632
	Nombre d'actions émises	842 040	842 040	842 040	842 040	842 040
II. Résultat global des opérations effectives						
	Chiffre d'affaires hors taxes	21 780 172	23 794 225	25 784 514	24 380 064	22 925 201
	Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	701 024	1 454 709	2 327 156	2 508 416	2 674 566
	Impôt sur les bénéfices	81 889	68 305	360 750	497 156	193 162
	Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	374 888	282 874	797 979	770 856	482 731
	Résultat distribué	252 612	252 612	547 326	673 632	463 122
	Participation des salariés	6 565	0	161 290	222 670	73 763
III. Résultat des opérations réduit à une seule action						
	Par action, bénéfices après impôts avant dotations	0,73	1,65	2,14	2,12	2,86
	Par action, bénéfices après impôts, amortissements et provisions	0,45	0,34	0,94	0,91	0,57
	Dividende versé à chaque action	0,30	0,30	0,65	0,80	0,55
IV. Personnel						
	Nombre de salariés	238	249	249	245	244
	Montant de la masse salariale	6 089 967	6 234 040	6 491 098	6 026 838	5 644 699
	Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	2 107 875	2 231 450	2 354 719	2 233 564	2 082 492

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 30 septembre 2013

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société SA IMPRIMERIE CHIRAT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ROANNE, le 5 décembre 2013.

Le Commissaire aux comptes

SAS EXCO FIDOGEST

Jean-Michel LANNES



Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions Réglementées

Exercice clos le 30 septembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article L. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Convention d'assistance

Administrateur concerné : Monsieur Jacques CHIRAT

Nature et objet : Prestations de conseils et d'assistance par la société CHIRAT FINANCES, dans la gestion administrative, financière et comptable, dans la gestion des investissements. Les prestations ainsi fournies par la société CHIRAT FINANCES sont rémunérées sur la base du coût réel plus 4,5 %.

Modalités : Montant pris en charges à ce titre au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013 : 258 456 €.

2. Baux

Administrateur concerné : Monsieur Jacques CHIRAT

a) *Nature et objet* : Bail commercial consenti par la SCI HC au profit de la SA IMPRIMERIE CHIRAT pour une durée de 9 ans à compter du 01.07.1995 portant sur des biens immobiliers sis au 73 de la rue Cardinal Lemoine à PARIS dans le 5^e arrondissement moyennant un loyer annuel HT de 31 862 €. Ce bail fait l'objet d'une tacite reconduction.

Modalités : Montant pris en charges à ce titre au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013 : 31 862 € HT.

b) *Nature et objet* : Bail d'habitation et avenant consentis par la SCI CHIRAT au profit de la SA IMPRIMERIE CHIRAT portant sur des biens immobiliers sis au 73 de la rue Cardinal Lemoine à PARIS dans le 5^e arrondissement. Ce bail se renouvelle par tacite reconduction pour une durée de 6 années. Un avenant signé en date du 20 janvier 2012 a précisé les modalités.

Modalités : Montant pris en charges à ce titre au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013 : 26 551 € HT.

c) *Nature et objet* : Bail commercial consenti par la SCI GERSON au profit de la SA IMPRIMERIE CHIRAT pour une durée de 9 années entières à compter du 01.01.1994 portant sur des locaux à usage de bureaux sis au 3 de la place Gerson à LYON dans le 5^e arrondissement moyennant un loyer annuel HT de 14 232 €. Ce bail fait l'objet d'une tacite reconduction.

Modalités : Montant pris en charges à ce titre au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013 : 14 232 € HT.

3. Rémunération des comptes courants

Administrateur concerné : Monsieur Jacques CHIRAT

Nature et objet : Rémunération des sommes laissées en compte courant au taux maximum fiscalement déductible.

Modalités : Le montant des intérêts étant non significatif, il n'a pas été comptabilisé.

3. Avance en Compte Courant à la SCI CHIRAT

Administrateur concerné : Monsieur Jacques CHIRAT

Nature et objet : La SA CHIRAT a effectué une avance en compte courant en date du 13 janvier 2012 à la SCI CHIRAT, d'un montant de 167 300 €. Cette avance est rémunérée au taux de 3 % sur une durée de 120 mois.

Modalités : Au 30 septembre 2013, le capital restant dû est de 142 778 €. Les intérêts perçus au cours de la période s'élèvent à 4 526 €.

Fait à ROANNE, le 5 décembre 2013.

Le Commissaire aux comptes

SAS EXCO FIDOGEST

Jean-Michel LANNES



